



Club Français du Schnauzer et du Pinscher

Association régie par la loi du premier juillet 1901. Affiliée à la Société Centrale Canine
Reconnue d'utilité publique agréée par le ministère de l'agriculture (arrêté du 22 mai 1969)



DEPOSER UNE PORTEE

Nom

Prénom

N° Adhérent :

Affixe

Adresse

.....

CP Ville

Téléphone Portable

Adresse électronique

Race

Taille

Couleur

Nom		Cota tion	Tare ocul.	Dys.
Père				
Mère				
Date Naissance de la portée				
Nombre de chiots nés		Mâles		Femelles

Nombre de chiots disponibles